



Formation de Maintien des Acquis et des Compétences des Secouristes Sauveteurs du Travail SST

MAC

Formacode :
CPF :

42856

Objectif de l'action :

Réviser les gestes, les savoir-faire et la prévention acquis lors de la formation initiale, permettant de protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence adaptés et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Public visé

Toute personne titulaire du certificat de SST souhaitant maintenir sa certification.

Prérequis

Etre titulaire du SST depuis 24 mois.

Titre ou diplôme validé : Carte SST délivrée par INRS (FORPREV).

Niveau d'entrée en formation : V VI

Niveau de sortie : V VI

Durée

7 heures soit une journée.

Effectif

Formation par groupe de 4 participants minimum à 10 participants maximum.

Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

Formateur

Formateur certifié Sauveteur. Secouriste du Travail par l'INRS.

Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation. Faire l'objet d'une évaluation favorable aux épreuves de certification (INRS).
Attestation de formation.

Tarif

Accès à la formation

Sur devis.

A la commande.

Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

Lieu de la formation

La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux) et en intra-entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Aide-mémoire ED 4085, vidéo, plan d'intervention. Document de référence SST. Guide des données techniques. Mannequin avec dispositif de protection. Accessoires pour simulations. Défibrillateur de formation. Matériel d'entretien des mannequins.

Programme pédagogique

- ✚ Rôles du sauveteur secouriste du travail :
 - Protéger,
 - Examiner,
 - Alerter à faire alerter,
 - Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse,
 - De protéger à prévenir,
 - De faire alerter à informer,
 - Secourir :
 - La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
La victime se plaint de brûlures
La victime répond, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas, mais respire
La victime ne répond pas, ne respire pas
- ✚ Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ✚ Evaluation en vue du maintien des acquis et des compétences Acteur SST.

Informations sur les services complémentaires

Cette formation répond à l'obligation faite aux entreprises de mettre en œuvre les moyens pour garantir la santé et la sécurité des personnes qui travaillent sous leur autorité (Art. L.231-3-1 du Code du Travail - Art 223-6 du Code Pénal).